



# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°1110) DE MISE A  
DISPOSITION DES SALLES POLE  
DOCUMENTAIRE ET AILEY, A L'ASSOCIATION  
«AMICALE DU PERSONNEL TERRITORIAL DE  
LA VILLE DE VINCENNES»**

**DÉCISION N° DM-25-382  
EN DATE DU 13 NOVEMBRE 2025**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « Amicale du personnel territorial de la ville de Vincennes » représentée par sa présidente Madame Annie QUEMENER et domiciliée, 41 rue Raymond du Temple, 94300 Vincennes, d'organiser des répétitions de la chorale du personnel municipal au Pôle documentaire, les mardis de 12h15 à 13h15 du 9 septembre 2025 au 30 juin 2026 (sauf jours fériés et vacances scolaire), soient 34 mardis ; des séances de yoga réservées au personnel municipal, en salle Ailey, les mardis de 12h30 à 13h30 du 9 septembre 2025 au 30 juin 2026 (sauf jours fériés et vacances scolaires), soient 34 mardis ; des séances de sophrologie réservées au personnel municipal, au Pôle documentaire, de 12h30 à 13h30, les 4 et 18 septembre, 2 et 16 octobre, 6 et 20 novembre et le 4 et 18 décembre 2025, et les 8 et 22 janvier, 5 et 19 février, 12 et 26 mars, 2 et 16 avril, 7 et 21 mai et 11 et 25 juin 2026. En cas d'impossibilité le Pôle documentaire pourra être remplacé par la salle Messiaen ou la salle Bouquet et la salle Ailey par la salle Berlioz ou le Pôle documentaire. L'association pourra utiliser les pianos présents dans les salles ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER avec** l'Association « Amicale du personnel territorial de la ville de Vincennes » représentée par sa présidente Madame Annie QUEMENER et domiciliée, 41 rue Raymond du Temple 94300 Vincennes, une convention de location de salles, afin d'organiser des répétitions de la chorale du personnel municipal au Pôle documentaire, les mardis de 12h15 à 13h15 du 9 septembre 2025 au 30 juin 2026 (sauf jours fériés et vacances scolaire), soient 34 mardis ; des séances de yoga réservées au personnel municipal, en salle Ailey, les mardis de 12h30 à 13h30 du 9 septembre 2025 au 30 juin 2026 (sauf jours fériés et vacances scolaires), soient 34 mardis ; des séances de sophrologie réservées au personnel municipal, au Pôle documentaire, de 12h30 à 13h30, les 4 et 18 septembre, 2 et 16 octobre, 6 et 20 novembre et le 4 et 18 décembre 2025, et les 8 et 22 janvier, 5 et 19 février, 12 et 26 mars, 2 et 16 avril, 7 et 21 mai et 11 et 25 juin 2026. En cas d'impossibilité le Pôle documentaire pourra être remplacé par la salle Messiaen ou la salle Bouquet et la salle Ailey par la salle Berlioz ou le Pôle documentaire. L'association pourra utiliser les pianos présents dans les salles.

**LA GRATUITÉ** de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20251113-Imc1H13642H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 14/11/2025  
Date de Publication : 14/11/2025